



# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**MATERION**

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Silver Product</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de la FDS</b>	322
<b>Numéro d'enregistrement CAS</b>	7440-22-4
<b>Synonymes</b>	Argent élémentaire * Argent -métal
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Fabricant</b>	
<b>Nom de la société</b>	Materion Advanced Materials Group
<b>Adresse</b>	42 Mt. Ebo Road South Brewster, NY 10509 États-Unis
<b>Téléphone</b>	1+845.279.0900
<b>Site Web</b>	materion.com
<b>Courriel</b>	Non disponible.
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC 1+703.527.3887

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé.
<b>Dangers environnementaux</b>	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu Catégorie 1 Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 1
<b>Définition des dangers selon l'OSHA</b>	Non classé.

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux. Risque avéré d'effets graves pour les organes (H373). Risque avéré d'effets graves pour les organes (H374) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection.
<b>Intervention</b>	Traitement spécifique (voir cette étiquette). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.
<b>Stockage</b>	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)</b>	Aucun(e) connu(e).

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Substances

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Silver Product	Argent élémentaire Argent -métal	7440-22-4	100

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent

#### Contact avec la peau

Laver abondamment avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur la peau non touchée.

#### Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

#### Ingestion

Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut causer une réaction allergique de la peau. Conjonctivite. Lésion de la cornée. Irritation des yeux et des muqueuses. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

#### Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucun(e) connu(e).

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter l'équipement de protection approprié.

#### Équipement/directives de lutte contre les incendies

Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés. Un ruissellement d'eau peut nuire à l'environnement.

#### Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

#### Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recueillir le produit répandu. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

#### Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Assurer une ventilation efficace. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Substance	Type	Valeur
Silver Product (CAS 7440-22-4)	PEL (limite d'exposition admissible)	0.01 mg/m <sup>3</sup>

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Substance	Type	Valeur	Forme
Silver Product (CAS 7440-22-4)	TWA	0.1 mg/m <sup>3</sup>	Poussière et émanations.

#### États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Substance	Type	Valeur	Forme
Silver Product (CAS 7440-22-4)	TWA	0.01 mg/m <sup>3</sup>	Poussière.

#### États-Unis. Code des règlements de la Californie, Titre 8, Section 5155. Contaminants atmosphériques

Substance	Type	Valeur
Silver Product (CAS 7440-22-4)	PEL (limite d'exposition admissible)	0.01 mg/m <sup>3</sup>

### Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.  
Assurer l'accès à une douche oculaire.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

##### Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

##### Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive.

##### Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

### Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

**État physique** Solide.

**Forme** Solide.

<b>Couleur</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	960.5 °C (1760.9 °F)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	2000 °C (3632 °F)
<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	< 0.0000001 kPa à 25 °C
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Densité</b>	10.49 g/cm <sup>3</sup> estimé à 15 °C
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Formule moléculaire</b>	Ag
<b>Masse moléculaire</b>	107.86 g/mole
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.
<b>Densité</b>	10.49 à 15 °C

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Ammoniac. Chlore
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une irritation des yeux.
<b>Ingestion</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

### Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Conjonctivite. Lésion de la cornée.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Peut causer une réaction allergique de la peau.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
---------	---------	----------------------

Silver Product (CAS 7440-22-4)

**Aiguë**

**Cutané**

DL50

Rat

> 2000 mg/kg

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation respiratoire** La classification n'est pas possible en raison d'un manque de données.

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** La classification n'est pas possible en raison d'un manque de données.

**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

### Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Non inscrit.

### Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non réglementé.

### États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes

Non inscrit.

**Toxicité pour la reproduction** La classification n'est pas possible en raison d'un manque de données.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Risque avéré d'effets graves pour les organes ().

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Risque avéré d'effets graves pour les organes () à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Danger par aspiration** Sans objet.

**Effets chroniques** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Une accumulation dans les organismes aquatiques est prévisible .

Produit	Espèces		Résultats d'épreuves
Silver Product (CAS 7440-22-4)			
<b>Aquatique</b>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	0.0002 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	0.0023 - 0.0033 mg/l, 96 heures

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

### 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

### 14. Informations relatives au transport

<b>DOT</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>IATA</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>IMDG</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### 15. Informations sur la réglementation

<b>Réglementations Fédérales des Etats-Unis</b>	Tous les composants sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Loi réglementant les substances toxiques - É.-U.) de l'EPA (Agence pour la protection de l'environnement - É.-U.). Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.
---	---

#### Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques)

##### TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

#### CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Silver Product (CAS 7440-22-4) Inscrit.

#### SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

#### Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non réglementé.

## Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

### SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux** Oui

### SARA 313 (déclaration au TRI)

Dénomination chimique	Numéro d'enregistren	% en poids.
Silver Product	7440-22-4	100

## Autres règlements fédéraux

### Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

### Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

**Section 112(r) de la Loi sur la qualité de l'eau (CWA) (40 CFR 68.130)** Polluant prioritaire  
Polluant toxique

**Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)** Non réglementé.

## États-Unis - Réglementation des états

Proposition 65 de la Californie (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Loi sur l'eau potable et les substances toxiques) : Ce produit n'est pas connu pour contenir un produit chimique actuellement inscrit comme cancérigène ou agent toxique pour la reproduction.

### Proposition Californie 65

Proposition 65 de la Californie (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Loi sur l'eau potable et les substances toxiques) : Ce produit n'est pas connu pour contenir un produit chimique actuellement inscrit comme cancérigène ou agent toxique pour la reproduction.

### États-Unis Californie. Liste des produits chimiques candidats. Réglementation sur les produits de consommation plus sûrs (Rég. sur les codes de la Cal., titre 2, 69502.3, subd. (a))

Silver Product (CAS 7440-22-4)

## 16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

**Date de publication** 25-Avril-2016

**Version n°** 01

### Avis de non-responsabilité

Materion Advanced Materials Group ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate.

Ce document a été préparé à l'aide de données provenant de sources considérées être techniquement fiables et les informations sont considérées être correctes. Materion ne garantit cependant pas l'exactitude des informations qu'il contient, que ce soit de manière expresse ou implicite. Materion ne peut pas prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces informations et produits seront utilisés et les conditions réelles d'utilisation sont indépendantes de sa volonté. L'utilisateur est donc tenu d'évaluer toutes les informations disponibles lors d'une utilisation donnée de ce produit et de se conformer aux lois, réglementations et statuts fédéraux, d'état, provinciaux et locaux.